



Date de convocation : 22 novembre 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 13 (12 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2016-73(RH)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille seize et le 13 décembre le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE (ayant reçu pouvoir de monsieur LARTIGUE), Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Brigitte REYNAUD, Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Daniel JUGY (suppléant de monsieur LOGIER), André LAURENS, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Clotilde BERKI, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Roland AUBERT, Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE (ayant donné pouvoir à madame BALASSE), Christian LOGIER (suppléé par monsieur JUGY), Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Transformation de postes de la filière sapeurs-pompiers professionnels

Le Président FIAERT expose :

Transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A

Par délibération n°2015-19 du 3 mars 2015, le conseil d'administration avait approuvé la création d'un poste d'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels en catégorie B.

Le nouveau décret n°2016-1176 du 30 août 2016, portant statut particulier du cadre d'emploi des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels, positionne ce cadre d'emplois en catégorie A.

Aussi, je vous propose de transformer ce poste de catégorie B en catégorie A, à compter du 1^{er} janvier 2017.

A titre d'information, ce poste est occupé actuellement par un personnel de la fonction publique hospitalière catégorie A, en position de détachement qui, en fonction de l'acquisition de son cursus de formation, sera intégré au SDIS 04.

Transformation d'un poste de catégorie B en catégorie C

Un de nos lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels est parti en retraite.

Il vous est proposé de transformer son poste en un poste relevant du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de la filière sapeurs-pompiers professionnels, à compter du 1^{er} janvier 2017, pour permettre le recrutement d'un 9^{ème} opérateur au CTA/CODIS, ceci jusqu'au terme de la boucle de remplacement des chefs de salle.

Le comité technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 15 novembre 2016.

Je prie le conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et, le cas échéant, autoriser le président à :

- Transformer un poste de catégorie B en catégorie A ;
- Transformer un poste de catégorie B en catégorie C ;
- Signer les arrêtés, attribuer les salaires, les indemnités correspondantes et régler les dépenses y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du conseil d'administration



Claude FIAERT